

Interpellation au Conseil communal
Vevey, le 12 novembre 2020

décroissance alternatives

Un nouveau collège tant attendu, suspendu !

Dans la presse du jour¹ et par le communiqué de la municipalité du 11 courant, nous avons découvert, la décision du Tribunal fédéral² d'annuler l'autorisation de construire le collège planifié à Gilamont et nous redoutons que la Ville se retrouve au point de départ et sans alternatives. Bien que nous reconnaissons que l'obsolescence des outils de planification résulte de législatures antérieures et qu'un travail important a été fourni ces dernières années, la procédure d'autorisation de construire le collège de Gilamont, en cours depuis plusieurs années, laissait planer un doute sur la faisabilité de ce projet dans les délais prévus.

Néanmoins, les infrastructures scolaires restent un service public essentiel et les attentes des familles en la matière sont élevées.

En effet, les collèges de Vevey sont vieillissants, malgré quelques rénovations partielles qui semblent être en cours et les salles de sport font défaut.

Ainsi notre groupe, et nous pensons que la population aussi, souhaite savoir rapidement quelles sont les possibilités envisagées pour le développement de l'infrastructure scolaire.

A si court terme de la décision du Tribunal fédéral, les questions que nous adressons à la Municipalité sont les suivantes:

1. des évaluations juridiques ont-elles été demandées et indiquent-elles une possibilité de relancer le même projet une fois que les nouvelles planifications, et notamment le plan d'Affectation de plan-dessus (PA1) seraient entrées en vigueur, sachant que la mise à l'enquête de ce PA1 est prévue en 2021 et que celle-ci ouvre également la voie aux oppositions et recours ?
2. la «fragilité» liée à «l'obsolescence de la planification territoriale communale» ayant été identifiée depuis longtemps, la municipalité a-t-elle entrepris d'envisager un ou des plans B sur de nouveaux emplacements ou des potentiels existants ?
3. les estimations d'évolution démographique à l'origine de ce projet ont-elles été revues, à la hausse ou à la baisse ?
4. les besoins des parties prenantes: élèves, enseignant-e-s et parents ont-ils bien été identifiés? Une consultation des milieux concernés serait-elle opportune?
5. la municipalité a-t-elle une évaluation, même grossière, des sommes investies à ce jour dans ce projet et peut-elle évaluer les impacts financiers et de planification d'autres variantes?

¹ 24 heures du 12.11.2020 "Le TF recule le collège de Gilamont et tance la Ville"

² Datant du 30 octobre 2020 selon article du 24 heures du 12.11.2020

6. enfin, quelles sont les intentions de la Municipalité pour ce dossier d'ici la fin de la législature?

Du fait que l'information est récente, nous remercions la municipalité, si possible, de nous donner une brève réponse orale, suivie d'un développement par écrit.

Pour le groupe décroissance alternatives

Gabriela Kämpf